

Compte rendu du conseil des Sages du 6 octobre 2016

Le conseil des Sages, mis en place fin 2015, s'est réuni le 6 octobre 2016, et a donné lieu à un échange constructif avec les élus de la ville. Compte-rendu détaillé de leurs avis et remarques.

Étaient présents : M. J. DUPIN, Mme R. PESTEIL, M. J.P BALZA, M. C. GEISEN

Mme D. BELS, Mme M. T. CHAMAYOU, M. C. COSENTINO, M. A. GARCIA, Mme J. GAYLARD, Mme M. LEHMANN, Mme N. MAILHE THOMERE, M. G. MARCO, Mme C. PICAZO, Mme F. SABATIER, M. G. SALYI, M. R. VIDAL

Absents excusés : M. R. FAUCHEZ, M. C. REDOUX

Loisirs/festivités

À la demande de Création d'une carte « Pass Loisirs » qui favoriserait l'accès des seniors à une offre de loisirs culturels et sportifs, il a été rappelé l'existence de la gratuité à médiathèque ainsi que des tarifs préférentiels à la Cigalière et au musée.

Enfin, le service festivité de la Commune travaille sur de nouvelles animations sur la promenade pour la saison prochaine.

Environnement

Ce thème génère de nombreuses questions, notamment liées à l'éclairage, à la propreté des rues, à la taille des arbres, et la rénovation de certains sites. Ainsi, il est prévu de réaliser la taille des palmiers à la fin de l'hiver mais également de réaliser de nouvelles plantations au niveau du cimetière neuf. De plus, au niveau de l'éclairage public, l'intensité sera diminuée.

En ce qui concerne les travaux d'entretien et de réfection, ils sont pris en compte. Les autres feront l'objet d'une programmation courant 2017 (peinture mur cimetière vieux et installation d'un banc, toilettes sèches cimetière neuf...). Cependant, il est rappelé que le rafraîchissement de la statue du Père Courtet n'incombe pas à la Mairie.

Une attention particulière sera portée sur la propreté des rues (Boulevard Pasteur, porche rue Michelet). L'errance des animaux génère des souillures, les services de la fourrière seront donc plus fréquemment sollicités.

Vie quotidienne

Les difficultés liées au stationnement, notamment pour le personnel intervenant à domicile, seront réglées.

D'autre part, il est rappelé que la mise à disposition des salles municipales (polyvalente...) sous-entend le respect des règles d'hygiène et de propreté.

Enfin, la nouvelle organisation du marché, qui au départ a généré des inquiétudes, semble être accueillie de façon très positive.

Sécurité

Il a été constaté une vitesse excessive sur certains axes mais la faisabilité d'une limitation à 30 km/h est à la réflexion, des contrôles de gendarmerie seront demandés. Concernant la circulation des bus, cette difficulté sera exposée à la société de transports.

Le stationnement devant le laboratoire d'analyses est anarchique, pendant les travaux, la police municipale interviendra.

Il semble urgent de matérialiser un tracé axial au niveau du virage de l'intersection des rues Cabrillac/Moulin.

Enfin, les Services Techniques se chargent de l'entretien et de la prévention des risques d'incendies liés aux herbes hautes sur des terrains municipaux, des lettres d'information seront envoyées aux particuliers.

En fin de séance, J-P BALZA fait le point sur les travaux en cours.

L'ensemble des questions/réponses de cette séance est consultable au Pôle Social.